

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Washington, D.C., le 4 décembre 2000

Note no 0096

Madame le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me reporter à l'Échange de Notes des 28 octobre 1980, et 5 décembre 1980, entre nos deux gouvernements qui constitue un Accord prévoyant la coordination des activités de brisage des glaces menées par le Canada et les États-Unis d'Amérique dans le réseau des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent ("l'accord de 1980"). J'ai en outre l'honneur de me reporter aux Échanges de Notes du 4 décembre 1990 et du 5 décembre 1995 entre nos deux gouvernements prévoyant le renouvellement de l'Accord du 5 décembre 1980, pour des périodes additionnelles de cinq années.

L'Accord de 1980, tel que renouvelé, a été avantageux pour nos deux pays et a contribué à promouvoir notre objectif commun, à savoir maintenir ouvertes les voies maritimes commerciales dans des eaux recouvertes de glace. En conséquence, j'ai l'honneur de proposer que nos deux gouvernements conviennent de renouveler l'Accord du 5 décembre 1980 aux conditions énoncées dans l'Annexe à l'Échange de Notes de 1980, pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 5 décembre 2000.

L'honorable Madeleine Albright
Secrétaire d'État
Washington, D.C.

.../2